



RELEVÉ DES DECISIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 juillet à 08 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 03 juillet 2020, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles - HIBSCHELE Jean-Marc – FABRE Alain – LAPIERRE Catherine – M. COULON Daniel – Mmes DE CORO Jessica – GUILLET Sylvie – M RODRIGUEZ Guillaume – Mme PAIN Florence – MM DEHAUSSE Rémy – CLOCHEAU Patrick – Mme GAMONDES Sophie – M. FARA Julien

ABSENTS : Mmes HURLIN Régine – ARNAUD GIBOULET Sophie – M. BECHARD Alain – Mme BAECKER Sybille – M. AUBIN Dimitri – Mmes GEYNET HOULONNE Martine -

PROCURATIONS : Mme HURLIN à Mme LAPIERRE
Mme ARNAUD GIBOULET à Mme DE CORO
M. BECHARD à M. TIXADOR
Mme BAECKER à M. COULON (hors élection)
Mme GEYNET HOULONNE à M. FABRE

soit 13 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Florence PAIN est désignée secrétaire de séance.

2. Elections des grands électeurs (5 titulaires et 3 suppléants)

La liste unique de candidats en qualité de grands électeurs en vue de l'élection des sénateurs prévu en septembre, est approuvée à l'unanimité :

Gilles TIXADOR (tit)
Régine HURLIN (tit)
Jean-Marc HIBSCHELE (tit)
Catherine LAPIERRE (tit)
Alain FABRE (tit)
Sophie ARNAUD GIBOULET (suppl)
Daniel COULON (suppl)
Jessica DE CORO (suppl)



Le Maire,
Gilles TIXADOR

Porte des Gorges du Gardon - Site classé